

Montargis, le 25 janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de délégué de votre collectivité au Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, à participer à la réunion qui aura lieu le **mercredi 15 février 2023 à 18h00**, au **14, rue des frères Lumière à Villemandeur**.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Validation du Compte Rendu du 8 novembre 2022
2. Débat d'Orientations Budgétaires
3. Convention avec le CDG 45 « assurance du personnel »
4. Convention avec le CDG 45 « aide supplétive »
5. Création de poste et tableau des effectifs
6. Tarifs cantine et internat – Communes
7. Ligne de Trésorerie
8. Questions diverses

En cas d'indisponibilité, je vous rappelle que vous devez informer votre suppléant pour qu'il puisse représenter votre collectivité.

Le pouvoir ci-dessous est à remplir si aucun des 2 représentants de votre commune ne peut participer à cette réunion.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
35 Avenue Gaillardin
45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 98 05 92

----- partie à retourner au CFA EST-LOIRET -----

POUVOIR : Je soussigné _____ commune : _____
donne pouvoir à M. ou Mme _____ commune : _____

- de me représenter à la réunion du 15/02/2023
- de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents